Département du Doubs

COMMUNE DE

TOUILLON ET LOUTELET

CARTE COMMUNALE

2. DOCUMENT GRAPHIQUE

Centre de la commune au 1 / 2 000 ème
et ensemble de la commune au 1 / 7 000 ème

Pièce n° 2

Approuvée par délibération du Conseil Municipal :
le 4 juin 2012

Approuvée par Arrêté Préfectoral :
le 20 août 2012

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement

Adresse : 4, Passage Jules Ditlier - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativeest@orange.fr

Tél : 03.81.83.53.29 - initiativead25@orange.fr

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2012 approuvant la carte communale.

Le Maire

Plan cadastral actualisé en mars 2011

LEGENDE

Limite de secteur.

Secteur où les constructions sont autorisées.

Secteur où les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception de l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et la mise en valeur des ressources naturelles.